



**Marie de Médicis** (Florence 1575 -Cologne1642)

est reine de France et de Navarre de 1600 à 1610 par son mariage avec Henri IV le 17 décembre 1600 à Lyon. Marie de Médicis met au monde le dauphin Louis le 27 septembre 1601. Il faut attendre le 13 mai 1610, et la prévision d'une longue absence du roi pour une promenade armée pour que la reine soit couronnée en la Basilique Saint-Denis et fasse son entrée officielle dans Paris. Le lendemain, le roi est assassiné.

Lorsque Henri IV meurt le 14 mai 1610, Marie de Médicis assure la régence au nom de son fils, Louis XIII, âgé de seulement 9 ans. Marie s'implique dans les affaires politiques de la France. Elle commence par garder les conseillers de son mari. Par la suite, elle s'en sépare. Régente, en position de faiblesse à l'égard de la noblesse du royaume et des voisins européens, elle n'a d'autre choix que de rompre avec la politique de Henri IV, de reconquête de la puissance française, en faisant la paix avec l'Espagne. En 1615, ce rapprochement se concrétise par un double mariage franco-espagnol. Sa fille, Elisabeth, épouse l'infant Philippe IV d'Espagne et son fils, le roi Louis XIII, épouse Anne d'Autriche, infante d'Espagne.

La politique de la reine provoque néanmoins des mécontentements. D'une part, les protestants s'inquiètent du rapprochement de Marie avec le roi d'Espagne, Philippe III. D'autre part, Marie de Médicis, tente de renforcer le pouvoir monarchique, à l'aide d'hommes comme Concini, époux de sa sœur de lait, Leonora Galigaï ce qui déplaît profondément à la noblesse française. Profitant de la faiblesse causée par la régence, des nobles de grandes familles avec le prince de Condé à leur tête, se révoltent contre Marie de Médicis pour obtenir eux aussi des compensations financières. Par ailleurs, la reine et le roi son fils s'entendent mal. Se sentant humilié par la conduite de sa mère, en 1617, Louis XIII organise un coup d'état en faisant assassiner Concini. Prenant le pouvoir, il exile la reine-mère au château de Blois.



Ponts-de-Cé



la Journée des Dupes

### Marie de Médicis (suite)

En 1619, la reine s'échappe de sa prison et provoque un soulèvement contre le roi son fils ("guerre de la mère et du fils"). Un premier traité, le traité d'Angoulême, négocié par Richelieu, apaise le conflit. Mais la reine-mère n'étant pas satisfaite, relance la guerre en ralliant à sa cause les Grands du royaume ("deuxième guerre de la mère et du fils"). Cette coalition est rapidement défaite à la bataille des Ponts-de-Cé par le roi qui pardonnera à sa mère et aux princes. Conscient qu'il ne peut éviter la formation de complots tant que Marie de Médicis reste en exil, le roi accepte son retour à la cour. Elle revient alors à Paris, où elle s'attache à la construction de son Palais du Luxembourg. À la mort du duc de Luynes en 1622, elle effectue peu à peu son retour politique. Richelieu joua un rôle important dans sa réconciliation avec le roi. Il parvient même à faire revenir la reine-mère au Conseil du roi.

Marie de Médicis continue à fréquenter le Conseil du roi en suivant les conseils de Richelieu qu'elle a introduit auprès du roi comme ministre. Au fil des ans, elle ne s'aperçoit pas de la puissance montante de son protégé. Quand elle en prend conscience, elle rompt avec le cardinal et cherche par tous les moyens à l'évincer. Ne comprenant toujours pas la personnalité de son fils et croyant encore qu'il sera facile d'exiger la disgrâce de Richelieu, elle tente d'obtenir le renvoi du ministre. Après la fameuse Journée des Dupes, le 12 novembre 1630, Richelieu reste le principal ministre et Marie de Médicis est contrainte de se réconcilier avec lui. Elle décide finalement de se retirer de la cour. Le roi parvient à la faire partir au château de Compiègne. De là, elle réussit à s'enfuir à Bruxelles en 1631, où elle compte plaider sa cause. Réfugiée auprès des ennemis de la France, Marie est privée de son statut de reine de France et donc, de ses pensions. Pendant plusieurs années, elle voyage auprès des cours européennes, en Angleterre puis en Allemagne, sans jamais pouvoir rentrer en France. Elle meurt en 1642, quelques mois avant Richelieu.